

LES ILLUSIONS DE LA «CONCENTRATION»

Roger BRUNET*

RÉSUMÉ *Ce qui se dit en politique sur l'extrême et déplorable concentration de la population française est dépourvu de sens, et l'on peut tout aussi bien montrer que sa répartition est remarquablement équilibrée. Simple question d'échelle et de bonne foi.*

ABSTRACT *A lot of nonsense is heard in political circles about the supposedly excessive concentration of population in France: it could also be easily demonstrated that the population is evenly distributed — it is simply a matter of scale and honesty.*

RESUMEN *Todo cuanto declaran los políticos acerca de la extrema y deplorable concentración de la población francesa carece de sentido puesto que también es posible demostrar que su distribución resulta perfectamente equilibrada. Sólo se trata de un problema de escala y de buena fe.*

• AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE • CONCENTRATION • FRANCE • POPULATION

• CONCENTRATION • FRANCE • POPULATION • REGIONAL PLANNING

• CONCENTRACIÓN • FRANCIA • ORDENAMIENTO TERRITORIAL • POBLACIÓN

Les débats sur l'aménagement du territoire ont mis en avant quelques étranges représentations du territoire de la France, et des phénomènes de différenciation qui s'y déploient. On en aurait presque oublié que les disparités majeures sont sociales, et non territoriales.

L'une des idées reçues les plus tenaces est l'extrême «concentration» de la population, et son «inéluçtable aggravation». Je n'aborderai pas ici l'ensemble de la question, sur laquelle je me suis déjà exprimé (1), mais j'aimerais en étudier un aspect, parce qu'il est représentatif de cette forme d'inculture géographique qui fait oublier les échelles, et avancer des chiffres dépourvus de toute signification, même quand ceux qui s'expriment ont fait des études à forte dose de mathématiques. Il s'agit de ce «scandale» complaisamment repris par les médias dont le chic est dans le choc, et qui sont en quête de «drames» et de «révélation frappantes». Il y a là un bon exercice pédagogique à mener avec des élèves et des étudiants.

L'«argument» est qu'il serait choquant, voire néfaste, que «80% des Français vivent sur 20% du territoire», ou 40% sur 1% (2), cela dépend des discoureurs. On a même vu afficher sans le moindre sens du nombre, dans un rapport pourtant très sérieux et fort intéressant (3), une «statistique» qui compare au déplorable 80-20 d'aujourd'hui le fait que «schématiquement

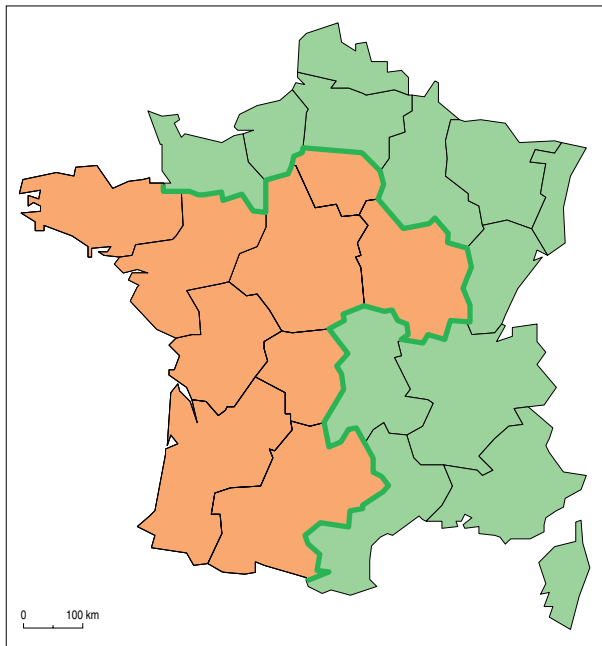
[sic], on peut considérer qu'en 1900 50% des Français étaient installés sur la moitié du territoire». Comme 50% et la moitié sont d'habitude la même chose, c'était la perfection dans l'uniformité. Cette belle «considération schématique» et polytechnicienne laisse supposer qu'en 1900 la France n'avait pas de villes, pas de bassins industriels, pas de campagnes. Ou alors que l'on s'est trompé d'échelle.

Que signifient en effet ces calculs qui comparent des populations sur des territoires? Selon la façon dont on s'y prend, on peut démontrer que c'est bien plus «grave» qu'on ne le croit, ou infiniment plus anodin. Voici deux séries de calculs auxquels je me suis livré, et que chacun peut faire et contrôler.

1. À un moment donné de la journée, en comptant un quart de mètre carré réellement occupé par personne (c'est une moyenne entre les assis, les debout et les rares couchés), 56 millions de Français occupent... 14 km², 1 400 hectares, soit la superficie d'une commune moyenne, un quarante millièmes du territoire! Même, cela fait un peu moins, si l'on compte les étages superposés. Tout le reste est «vide» à cet instant.

Veut-on moins ironique? La totalité des «sols» du cadastre, c'est-à-dire des parcelles bâties, non sans quelques accès, cours et jardins, usines, magasins et bureaux compris, occupe 10 000 km² dans toute la France, soit 2% du territoire; la *totalité*

* CNRS, GIP Reclus, Maison de la Géographie, Montpellier.



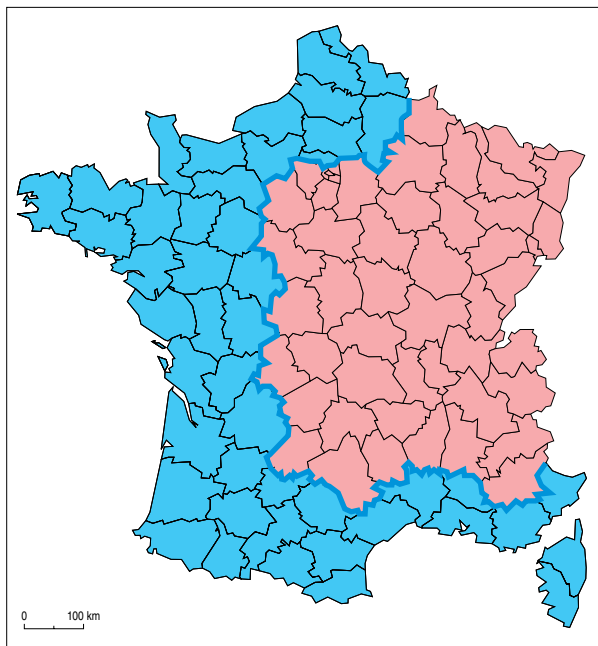
1. Deux parties de la France égales en superficie et en population (régions entières)

de la population y vit, et se trouve donc concentrée sur un cinquième du territoire.

On peut continuer dans la gradation des concentrations. Plus de la moitié de la population française vit dans 2% des communes (celles de plus de 10 000 habitants), tandis que les communes de moins de 200 habitants, qui sont 30% des communes françaises et occupent 20% du territoire, ne groupent que 2% de la population (en nombres arrondis). Les 20 plus grandes agglomérations françaises rassemblent un tiers des habitants sur moins de 1% du territoire. Les 16 départements de plus d'un million d'habitants, 41% de la population sur 10% du territoire. Les 4 régions les plus peuplées, 43% sur 18%. Plus grande est l'unité spatiale considérée (l'individu, l'habitat, la commune, l'agglomération, le département, la région), plus la concentration s'affaiblit.

2. Je peux même démontrer que la France est un pays parfaitement harmonieux et très également peuplé. C'est un simple problème de topologie, qui relève de la procédure des célèbres charcutages électoraux. Donnons-nous des contraintes strictes, pour ne pas tricher: je veux diviser la France en deux parties de même surface et de même population, ces deux parties devant être d'une seule pièce, faite d'unités contiguës, et respectant des limites administratives de niveau fixé, région ou département.

Je le peux, et je le prouve. La carte 1 respecte les limites régionales. Un bloc (occidental) a 272 522 km² et 28 574 000 habitants (densité 104,8), l'autre a 271 443 km² et 28 040 000 habitants (densité 103,3): avouez que ce n'est pas si mal. Une autre configuration au moins (non montrée ici) serait possible avec les mêmes contraintes et des résultats presque aussi bons, en associant l'Ile-de-France aux régions de l'est et du centre, à peu

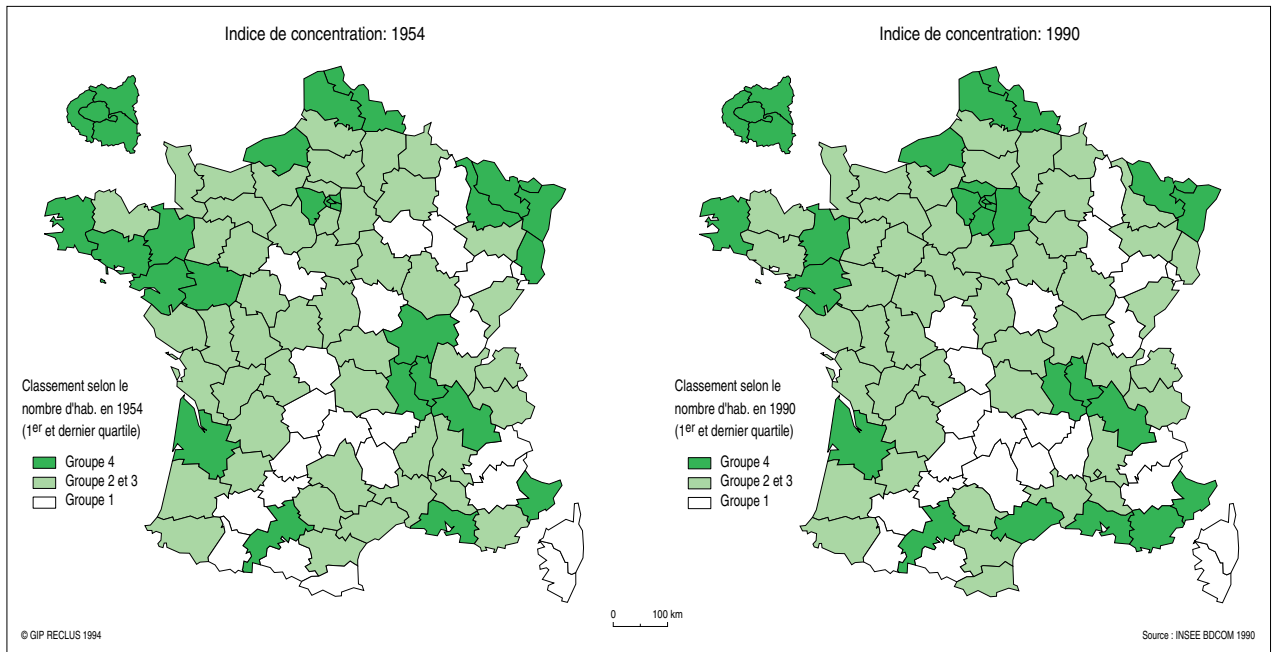


2. Deux parties de la France égales en superficie et en population (départements entiers)

près selon la configuration de la carte 2. Celle-ci groupe des départements; l'ajustement peut être un peu meilleur: 271 553 km² côté est, et 28 528 000 habitants, contre 272 412 km² et 28 086 000 habitants côté ouest. Tout ceci a été obtenu en quelques minutes à la main: on peut sans doute faire mieux avec un ordinateur, et affiner si l'on descend au niveau cantonal, ou communal; mais ce serait sans intérêt.

Ces deux cartes «prouvent» que la France a une population «très harmonieusement répartie», puisqu'on peut la diviser en deux moitiés de même surface et de même population; et de surcroît, on peut le démontrer selon plusieurs configurations différentes. On retrouve ainsi le fameux 50-50 de la belle époque évoqué plus haut, et tant regretté par le Commissariat au Plan. Comme on en est au même point maintenant, ainsi que je viens de le «démontrer», on pourrait même en inférer que la population de la France ne s'est en rien concentrée au cours de ce siècle! «Preuve» que l'on peut «prouver» n'importe quoi, éventuellement avec bonne foi, quand on n'a pas le sens de la perspective, et des échelles. Car il y a bien eu certaines formes de concentration, et d'incessants redéploiements sur le territoire; ce n'est évidemment pas fini.

3. Néanmoins, il est tout à fait exact qu'il y a en France des villes et des campagnes, ce qui fait de fortes inégalités locales de peuplement (fig. 3); comme partout dans le Monde. Il est vrai aussi que des villes ont grandi, que des espaces ruraux se sont beaucoup dépeuplés depuis plus d'un siècle, et que certains continuent à le faire. Ce qui n'entraîne aucun scandale particulier en soi. Isolement et déséquipement ne sont lourds que combinés à la pauvreté, qui est un autre sujet, dont la logique et la géographie sont autres. D'ailleurs le mouvement s'est accompli



3. Les départements les plus peuplés et les moins peuplés (premier et dernier quartiles)

Stabilité de la situation entre 1954 et 1990, pas de «concentration» à l'échelle du pays tout entier. Quelques nuances seulement: léger retrait de la Bretagne, progrès de l'agglomération de Paris et du Midi méditerranéen; la tache de faible peuplement du centre-sud s'augmente de l'Aveyron et de l'Ardèche, mais perd les Pyrénées-Orientales. Proches de Paris, l'Aube et le Loir-et-Cher quittent ce groupe; plus éloignée, l'Indre y entre.

tout aussi vite, voire davantage, dans les années 1954-1975, dites de croissance et d'aménagement du territoire, que depuis. Le maximum de concentration s'est fait quand on parlait beaucoup d'aménagement du territoire, bien plus que lorsqu'on en ignorait le nom, ou qu'on l'avait oublié (4). Depuis, l'étalement des villes est tel qu'il aboutit à des déconcentrations généralisées — sauf pour ce qui est du rôle et du poids de Paris.

4. Ajoutons que, s'il y avait inexorable concentration, on devrait avoir une *forte corrélation positive entre les taux d'évolution et les densités de population*. Or le calcul montre, pour les départements comme pour les régions, un taux de corrélation quasi nul (voire très légèrement négatif!) entre les deux variables. La population des dix départements les moins peuplés (décile inférieur) a même augmenté, passant de 1 159 880 habitants en 1954 à 1 239 450 en 1975 et 1 283 190 en 1990. Certes, ils ont un peu reculé par rapport aux dix plus peuplés (décile supérieur) entre 1954 et 1975, leur population totale passant de 9,02 à 7,99% de la population totale des plus peuplés; mais ils ont un peu *regagné* sur les premiers entre 1975 et 1990, passant à 8,06% de ces derniers. De nombreux calculs de concentration, et d'évolution d'un indice de concentration pourraient être faits (et l'ont été) (5); ils sortent du cadre de cet article et, surtout, ils sont frappés par les mêmes réserves et les mêmes limites d'échelle.

5. En réalité, les trois caractéristiques originales du peuplement de la France et de son évolution sont:

- sa relative faiblesse en Europe occidentale (avec l'Espagne);

- l'extrême concentration dans son agglomération capitale, encore bien plus forte pour les fonctions, la richesse et les pouvoirs (politique, finance, médias, recherche) que pour la population;

- des villes d'autant plus distantes que les deux caractères précédents se conjuguent.

En revanche, *comme* dans les pays voisins, l'urbanisation s'étalement considérablement, jusqu'à retourner en positif le sens de l'évolution démographique traditionnelle de nombreuses communes rurales. L'effacement relatif de vieilles régions industrielles septentrionales et la progression des régions méridionales ont atténué les contrastes de peuplement à l'échelle régionale et départementale. Ces deux faits sont *en sens inverse* de ce qui a été présenté comme une prétendue «loi de concentration» de plus en plus extrême de la population française.

(1) R. BRUNET, 1994, *La France, un territoire à ménager*, Paris, Édition n° 1, 328 p.

(2) Par exemple p. 16 du *Document introductif de la DATAR* (La Documentation française, 1993).

(3) J.-B. de FOUCAULD (dir.), 1993, *La France et l'Europe d'ici 2010*, Paris, La Documentation française, XI^e Plan, p. 50.

(4) Des analyses précises de ces phénomènes seront montrées dans le volume «Population» de l'*Atlas de France*, à paraître prochainement.

(5) En fait, le coefficient de Gini est *décroissant* sur toute la période 1962-1990, passant de 0,327 à 0,267 par recensements successifs. La valeur de l'aplatissement témoigne d'un étalement de la distribution statistique. *Au niveau départemental*, la France se déconcentre! (calculs par H. Mazurek).